

Réseau Capacitation Citoyenne

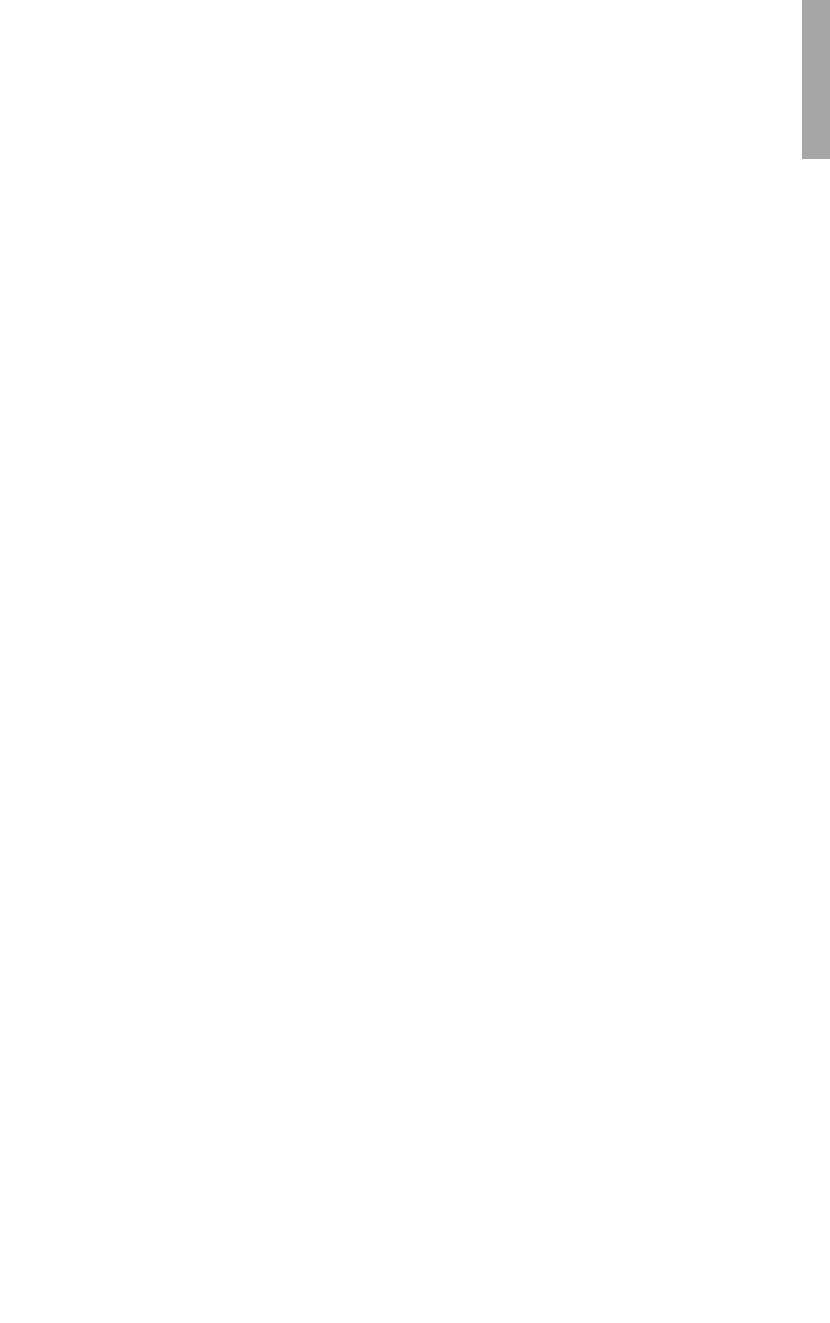
Etude-Action pour la formation des habitants à la gestion urbaine et sociale de la ville

Première synthèse

Réseau Capacitation Citoyenne

Le Réseau Capacitation Citoyenne,

première synthèse



Par Michel Delebarre, ancien Ministre d'Etat, Président du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Maire de Dunkerque

Le principe de la “Participation des Habitants” à la définition et à la mise en œuvre des projets de développement social et urbain dans les quartiers, y compris les plus en difficulté, est un des principes fondateurs de la Politique de la Ville. Il est présent dans les textes, et progressivement dans les actions depuis 20 ans.

Certaines régions, certaines villes ont progressé sur le sujet, mettant en place des Fonds de Participation des Habitants (FPH), soutenant les initiatives des habitants à travers les comités de quartiers, des Ateliers de Travail Urbain (ATU), des Ateliers Populaires d'Urbanisme (APU)... Des associations ont également été à l'initiative de projets favorisant l'implication des habitants dans le développement de leur quartier.

La réussite de ces initiatives et lieux de concertation repose surtout sur la reconnaissance de l'autre, reconnaissance des compétences respectives qu'élus, techniciens, habitants et associations apportent à la réalisation d'un projet.

Dès lors que l'on reconnaît aux habitants ces compétences, il convient de s'interroger sur la manière dont ils peuvent accéder au débat entre partenaires dans la gestion urbaine et sociale de la ville. Restaurer la confiance en soi, capacité à échanger, à énoncer un point de vue sont les premières conditions. Acquérir de nouvelles connaissances, élaborer des contre-propositions, mobiliser des compétences d'expertise sur un projet seront alors leurs revendications naturelles. Au même titre que les élus disposent de l'appui de leur service, les habitants doivent pouvoir être accompagnés et se former.

L'enjeu de la formation des habitants est là : permettre aux habitants de développer, de façon permanente, leurs capacités d'implication personnelle pour l'amélioration de la vie quotidienne dans leur quartier, dans leur ville, et son évolution à long terme.

Le principal intérêt du travail dont il est rendu compte ci-après réside dans l'analyse, sur une quinzaine de sites, d'opérations qui, sans être des actions de formation, sont organisées de façon à permettre aux habitants d'acquérir de nouvelles compétences, de nouvelles connaissances, des capacités à organiser, construire et rendre compte d'un projet. Ce type

d'actions doit pouvoir se renouveler, s'amplifier, se diffuser. Toutes les énergies sont à mobiliser. Il convient dès lors, pour les institutions publiques concernées, de mieux accompagner ces initiatives pour qu'elles soient encore davantage porteuses de qualification.

Le second intérêt réside dans la mise en place progressive d'un travail conjoint entre des groupes d'habitants issus de villes, de régions, voire de pays différents. Le champ d'intervention privilégié des groupes d'habitants reste, bien sûr, le quartier. Mais les premiers travaux ont montré l'intérêt des habitants pour un travail d'échanges avec des groupes engagés dans des démarches similaires. L'objectif est d'enrichir et de construire de nouveaux projets, d'échanger sur des points fondamentaux comme la valorisation du bénévolat, la reconnaissance des compétences acquises...

A l'heure où les réseaux de jeunes, d'habitants, grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication, dépassent les frontières communales traditionnelles, cette démarche a reçu le soutien du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, engagé depuis de longues années au titre de sa compétence d'aménagement du territoire, dans la Politique de la Ville,

et mobilisé depuis sa création sur l'éducation permanente et la formation des habitants de la région.

A l'heure, enfin, où les agglomérations se construisent, et où de nouvelles compétences se mettent en œuvre dans les territoires infra-régionaux, il convient également que cette démarche régionale soit élargie et amplifiée localement. Tel a été le sens de la mobilisation de la Communauté Urbaine de Dunkerque sur cette action de "capacitation citoyenne" : permettre l'accès des habitants à de nouvelles compétences pour les mettre en capacité de co-produire le projet urbain et social.

Michel DELEBARRE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Delebarre', written over a horizontal line.

Ancien Ministre d'Etat
Président du Conseil Régional
Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Ce livret termine une série de douze autres livrets, douze cartes d'identité du réseau constitué dans le cadre d'une étude-action. Il a été écrit après une rencontre générale de représentants de onze des dispositifs étudiés, les 15 et 16 septembre 2000 à Dunkerque.

Attentifs à ne pas sortir de notre rôle d'écrivain public lors de l'établissement des douze premiers livrets, nous exprimerons davantage ici notre point de vue et nos intuitions.

Nous donnons d'abord la parole à quelques participants qui ont bien voulu tenter de trouver une définition à ce néologisme venu du Brésil et du Sénégal et qui est désormais notre étendard, la "capacitation citoyenne".

En guise d'introduction, nous vous proposons le texte que nous avons écrit à chaud, quelques jours après les Rencontres de Dunkerque et qui retranscrit un peu la remarquable expérience de capacitation citoyenne que nous avons vécue.

Ensuite, nous avons trouvé important de parler un peu de ce qu'a produit notre incursion au sein des

dispositifs que nous avons traversés et qui paraît confirmer l'intérêt de ce type d'investigation dont les conséquences ne sont pas toutes exprimées dans nos rapports ; c'est ce que nous avons appelé l'influence de l'expertise.

La principale partie de cette synthèse se structure, à partir de notre grille initiale, selon quatre grands thèmes qui sont restés les points de questionnement les plus riches.

Ce sont les questions liées à l'établissement de la confiance, celles interrogeant les différentes échelles de territoire, celles interpellant la transformation de la vie et de l'action publique, celles enfin qui concernent l'ingénierie et les nouvelles compétences qui paraissent nécessaires à l'amélioration de la capacitation citoyenne.

Et nous voulons finir ce travail par une rapide présentation de ce que les participants proposent de construire dans l'avenir autour du Réseau Capacitation Citoyenne.

La Capacitation Citoyenne, définitions

Mot adapté de « *capacitación* » en espagnol et « *capacitação* » en portugais, le terme “capacitation” s’apparente à différentes notions du français :

- développer des capacités, comme l’indique la définition du mot au Brésil : « *acte ou effet de rendre capable* » (*Ato ou efeito de se tornar capaz*) ⁽¹⁾ ;
- formation ou qualification, selon la traduction de l’espagnol ⁽²⁾ ;
- préparer, habilitier ⁽³⁾ ;
- ou enfin son utilisation en biologie française : « *transformation du spermatozoïde qui lui donne son pouvoir fécondant* » ⁽⁴⁾.

Alors qu’il n’existe pas dans la langue parlée en France, le terme “capacitation” est néanmoins utilisé au Sénégal en français avec le même sens qu’au Brésil.

-
- 1 Nouveau dictionnaire de langue portugaise, Aurélio Buarque de Holanda Ferreira, 2^o édition, 1986 (*Novo dicionário da Língua Portuguesa*, Aurélio Buarque de Holanda Ferreira, 2^o edição, 1986).
 - 2 Dictionnaire français-espagnol, Ramón García-Pelayo & Jean Testas, Larousse, 1987.
 - 3 Idem.
 - 4 Petit Robert 1993.

Etrangers au plaisir d'ajouter un nouveau terme de jargon, "capacitation" s'est imposé à nous par le croisement des expériences du sud et du nord. Pour l'aborder de manière plus parlante, nous avons demandé à différentes personnes qui ont participé de près ou de loin à l'étude-action de nous faire part de leur définition de capacitation :

« Pour moi, ce n'est pas un mot étrange, cela veut seulement dire "être capable de". Nous sommes TOUS capables de faire quelque chose ; et partager ce quelque chose (métier ou idée), c'est de la citoyenneté. Aider les autres, c'est s'aider soi-même, se découvrir parfois des "talents cachés" et se dépasser. Ainsi, le timide prend la parole ; l'exclu se rend compte qu'il n'est pas seul et reprend goût à la vie. Il s'agit bien de la capacité à exister, à s'assumer. » (Joëlle Lefeyer, Grande Synthe)

« Nous, "nous capacitons" pour acquérir des habiletés qui nous aident à transformer la réalité que nous vivons dans un cadre que nous estimons le meilleur pour nous et pour les autres. A l'école de planification urbaine, par exemple, quand des participants reçoivent des informations sur le fonctionnement du budget municipal et sur la loi d'utilisation du sol urbain, ils utilisent leurs connaissances pour améliorer la vie de leur quartier, ainsi que pour dévelop-

per leurs habiletés. » (João Joaquim de Melo Neto Segundo, Fortaleza, Brésil)

« La capacitation citoyenne, c'est comprendre les raisons de sa situation, et pouvoir mieux agir dessus avec d'autres citoyens. C'est la prise de conscience de son rôle et de sa reconnaissance à différentes échelles ; celle du quartier pour résoudre les problèmes de vie quotidienne ; celle de la ville pour apporter leur pierre à la gestion de la cité ; à l'échelle du pays ou de l'Etat, pour peser dans l'orientation des priorités. » (Sidiki Abdoul Daff, Pikine, Sénégal)

Lors des Rencontres de Dunkerque, Sidiki Abdoul Daff explique les interactions entre les associations sportives et culturelles des banlieues de Dakar au Sénégal. Aïssa Zémouri, de Grande-Synthe, est passionné.



« Pour moi, ce terme évoque l'art et la manière de mobiliser ses ressources créatives, son potentiel, sa culture et ses savoirs pour retrouver du pouvoir sur sa vie et se réapproprier, avec d'autres, dans une démarche collective, le contrôle de son environnement. Cela part de la personne, pas de l'extérieur de la personne. » (François Fagnot, Roubaix)

Au vu de ces définitions, qu'elles proviennent des dictionnaires ou des expériences de chacun, la capacitation, c'est avant tout une démarche volontaire de chaque personne qui désire faire changer quelque chose ; c'est aussi une démarche qui met en mouvement, qui incite à l'action. S'il y a développement de capacités individuelles, elles sont toujours orientées vers une mise en pratique au bénéfice du collectif. Les capacités auxquelles la capacitation se réfère sont de divers ordres, en particulier : de la confiance en soi à une compétence thématique plus spécialisée ; d'une compréhension globale de son contexte à une attitude d'acteur capable d'intervenir avec d'autres protagonistes.

Au cours de l'étude-action, nous avons affiné notre vision des processus de capacitation qui nous permettent à présent d'établir une distinction plus significative entre capacitation et formation.

La capacitation est une décision autonome de chacun et constitue une démarche active dans la mesure où elle nécessite une volonté de se changer, d'acquérir de nouvelles capacités pour pouvoir ensuite transformer son réel, que ce soit dans son entourage proche, dans sa ville, voire même à l'échelle de son pays ou de la planète.

La formation, quant à elle, indique qu'une personne qui sait transmet son savoir à des personnes qui ne savent pas encore. La démarche de la capacitation citoyenne ne nie pas les besoins de formation, mais constitue une autre approche dans la mesure où elle place l'individu au centre de la démarche comme acteur de sa propre formation et du changement qu'il peut construire avec d'autres par des processus collectifs.



Les Rencontres de Dunkerque

Si nous avons l'intime conviction que les Rencontres de Dunkerque, rassemblant la plupart des sites du réseau, seraient un point déterminant dans le déroulement de l'étude action, nous n'aurions pas espéré une telle démonstration d'autonomie, de compétence et d'implication citoyenne des habitants participants.

Mais racontons simplement les faits.

Lors de la première journée, après une matinée ayant permis à chaque site de se présenter aux autres, et au cours d'un repas très convivial offert par la Communauté Urbaine de Dunkerque à bord du bateau restaurant "Princesse Elisabeth", des habitants discutent.

Ils décident de proposer une modification de l'ordre du jour : alors que le programme des ateliers n'a pas encore commencé, ils souhaitent se retrouver d'abord un moment entre eux, sans élus et sans professionnels, sans non plus l'équipe de coordination qui est en charge de l'organisation. La proposition est présentée en séance plénière, discutée et contredite par certains participants professionnels, et cependant adoptée. Tous les habitants se retrouvent alors une grande demi-heure dans une salle indépendante.

Notre participation régulière à des rencontres de ce type nous avait habitués à des réactions critiques des participants sur l'organisation. Mais jamais nous n'avions vu ces critiques engendrer une initiative de ces participants pour modifier le programme et ainsi prendre une part de responsabilité dans le déroulement même de l'action.

Voici qu'à Dunkerque, un groupe d'habitants, qui se connaissent à peine, intervient sur cette organisation, revendique sa modification, et prend par cet acte part à la responsabilité.

De plus, en une demi-heure, le groupe prendra fortement et clairement position sur l'avenir du Réseau Capacitation Citoyenne. Il affirmera, par là même, sa volonté d'être pris en compte comme "co-maître d'ouvrage", comme participant à l'énoncé d'une commande à venir. Le rapport de cette réunion sera fait en séance plénière dans la salle du conseil communautaire au même titre que les rapports d'ateliers.

Un second événement est venu confirmer cette capacité des habitants à prendre leur place et leur rôle dans le débat citoyen : lors de l'apéritif à bord du "Princesse Elisabeth", Monique Denise, députée du

Nord et Vice-Présidente de la Communauté Urbaine de Dunkerque, prend la parole pour accueillir les participants.

Après les applaudissements et un temps de concertation entre des habitants, Joëlle Lefeyer, habitante de l'agglomération dunkerquoise, est déléguée pour faire également une intervention de quelques minutes. Elle remerciera les institutions qui ont permis que

Dans la salle de restaurant du bateau, après le mot d'accueil de Monique Denise, député du Nord et vice-présidente de la Communauté Urbaine de Dunkerque, le mot d'accueil de Joëlle Lefeyer, habitante de Grande-Synthe et participante de l'ATU et de Ville et Participation Citoyenne.



s'organisent ces rencontres, souhaitera la bienvenue elle aussi aux participants venant d'ailleurs, mais rappellera fortement que les habitants doivent garder leur indépendance vis-à-vis du politique et ne jamais supporter des « élastiques qui les tiendraient dans le dos... »

Ces deux épisodes affirment la capacité des habitants présents à s'organiser de manière autonome et à revendiquer leur place à l'équivalence avec les élus et les professionnels.

Une troisième anecdote est venue démontrer aussi leur capacité, leur compétence à inventer, à créer les outils adaptés à leurs besoins.

Le vendredi soir, lors du repas organisé sur le port de Dunkerque, des petits mots secrets circulent entre les tables, créant à travers la grande salle de restauration un étrange réseau, magie d'une messagerie auto-générée. Comment, malgré la timidité, malgré l'éloignement, malgré le bruit et l'exubérance de certains convives trop bavards, installer une relation, un échange avec une personne dont le visage ou le discours vous ont séduit, sans le lui imposer ? Et en même temps impliquer toute l'assemblée dans la construction de cette liaison interpersonnelle ?

Le jeu des petits papiers a été adopté par l'assemblée comme une évidence, les nappes de papier se sont petit à petit grignotées, chacun a envoyé à l'autre bout de notre monde une question, intime ou politique, de séduction ou de défi. Chacun s'est pris à espérer recevoir en retour une brassée de mots secrets. Et de nouveaux sujets ont fait leur entrée dans le débat, certaines barrières ont sauté, de la rencontre institutionnelle on est passé aux rencontres personnelles. Ce n'est sans doute pas un hasard si les premiers petits mots sont partis de la table des "Solexiniennes".

Les "Solexiniennes" inventent le jeu des petits papiers passés de mains en mains...



Si la parole est trop difficile à prendre, choisissons un autre outil pour proposer la relation, l'échange. Et surtout, soyons inventifs, ne nous laissons pas enfermer dans des codes de l'échange s'ils sont trop inaccessibles.

Si l'occasion leur est donnée, si la confiance est établie, les habitants sont en capacité de prendre leur rôle. Ils prennent leurs responsabilités, et affirment leurs exigences dans l'action collective. Bref, ils deviennent acteurs principaux dans la capacitation citoyenne, au risque d'ailleurs de perturber l'attitude de l'ensemble des partenaires...

...les nappes se déchirent et les liens se tissent



De l'influence de l'expertise

Dans notre proposition méthodologique initiale, nous avons insisté sur la valeur d'une expertise croisée, impliquant des acteurs de dispositifs différents autour de questions communes. Nous confirmons l'efficacité de ce type d'investigation qui, même s'il exige une bonne organisation, est producteur d'une grande force d'intelligence collective, directement partagée et directement active dans la réalité. Avions-nous suffisamment insisté sur l'efficacité de l'expertise en soi pour provoquer le changement ? La seule présence sur le site d'un "étranger" au regard candide et posant des questions à un collectif implique la construction d'un regard conscient et critique par le collectif sur lui-même.

Au Sénégal, où nous avons commencé ce travail, et alors que nous étions impressionnés de la capacité des habitants à se mobiliser de façon très autonome pour prendre en charge une grande part de la gestion urbaine, nos premières visites ont provoqué une sorte de prise de conscience dont se prévaut la constitution du CERPAC : alors que nos interlocuteurs nous présentaient les actions de mobilisation des femmes autour de systèmes développant d'abord l'économie familiale, puis l'action citoyenne vers la

scolarisation des jeunes filles, ou l'action d'autodéfense d'un quartier aboutissant à la mise en apprentissage de jeunes, ils prennent plus fortement conscience du manque de liaison entre les Associations Sportives et Culturelles, de la concurrence dans laquelle elles se mettent entre elles, de la dépendance qu'elles ont vis-à-vis du politique ou des ONG. Bref, du manque d'espace public d'échange, de débat, d'information entre elles.

Plus tard, alors qu'à Grande-Synthe, nous questionnions l'ATU sur la façon dont étaient connues et débattues les règles de fonctionnement, les participants prennent conscience que, sans une évaluation collective et transparente du dispositif, celui-ci ne peut pas espérer une pérennité indépendante du politique.

Alors que nous interrogeons les Roubaisiens sur l'influence des Fonds de Participation sur l'action publique, ceux-ci confirmaient la réelle autonomie des habitants sur les attributions de financement, mais en même temps, dénonçaient avec force que les sujets importants de la gestion urbaine n'étaient pas mis en jeu dans la proposition de participation de la ville.

A Grenoble, les Solexiniens, qui tout d'abord ne comprennent pas pourquoi nous venons les voir, considérant leur action comme n'ayant rien à voir avec l'action publique, nous déclarent maintenant qu'ils faisaient de la capacitation citoyenne sans le savoir.

Les ateliers cuisine d'Aniche et Auberchicourt, après avoir considéré comme impossible l'auto-organisation d'une séance sur deux, décident, après deux rencontres avec notre équipe, que, pourquoi pas, on pourrait tout de même essayer. Avoir pu en parler

Le matin du 15 septembre, Annie Mouraille présente le 4C d'Eybens.



ensemble, devant un tiers, donnait le courage de risquer une tentative et donnait aussi plus de poids à la décision. De plus, la venue de notre équipe pour travailler pendant plusieurs séances avec les participants de l'atelier a provoqué une véritable valorisation de l'action. Pour la première fois une personne extérieure s'intéresse et transmet de la considération au groupe. L'écrit laissé et l'identification des lacunes du processus jouent un rôle important dans cette valorisation.

Nous pourrions citer encore d'autres exemples significatifs de l'influence de l'expertise sur le dispositif visité lui-même. Nous pouvons aussi évidemment relater la façon dont la rencontre avec la réalité des sites a fortement infléchi nos propres convictions initiales et a finalement déterminé même les questions de notre grille d'analyse. Notre point de départ lui-même qui, rappelons le, parlait de « *formation des habitants* », a dû se décaler pour évoluer jusqu'à la Capacité Citoyenne.

Bien sûr, ces processus de changement provoqués sur les sites n'ont pas forcément tous abouti. Le déclenchement est une chose, son développement en est une autre. Nous verrons que l'expertise est distincte

de l'animation. Celle-ci a sans doute une mission de développement du changement qui peut être facilitée par des "déstabilisations" fortes provoquées par des expertises régulières.

Mais l'expertise a sans doute un grand rôle à jouer dans l'évaluation de ce type d'action. Nous touchons là à une des dimensions que devrait sans doute prendre l'évaluation des politiques publiques en général. Celle-ci devrait avoir un rôle plus actif dans la conduite de projet : une évaluation partagée ou participative qui permettrait, en étant installée dans la pérennité, de déclencher des changements provoqués par des expertises, mais féconde aussi d'une appropriation immédiate par le groupe et son animation, serait sans doute un outil à instituer dans le fonctionnement de nombreux dispositifs proposés par les pouvoirs publics.

I. La confiance

Une grande partie des conclusions de notre travail concerne de près ou de loin la question de la confiance. Confiance des individus vis-à-vis d'eux mêmes et vis-à-vis des autres, confiance envers les institutions ou les élus, confiance envers le dispositif qui propose aux individus de s'impliquer dans une action collective. Le principal chantier de la capacitation citoyenne pourrait bien être, dans le contexte actuel, en particulier pour les exemples français, de rétablir la confiance.

Il convient tout d'abord de rappeler le positionnement de l'étude-action et par là même, ses limites ou ses spécificités. Si les territoires appréhendés tentent de mettre en interaction, même internationale, des processus du Sud et du Nord et permet y compris au Sud d'informer le Nord, les publics que nous avons rencontrés sont tous issus, pour les habitants, de populations aux revenus modestes, des quartiers populaires, souvent inscrits dans des procédures relevant de la Politique de la Ville.

De plus, les expériences choisies, en particulier dans le Nord-Pas-de-Calais, sont souvent d'initiative institutionnelle. Ce que d'ailleurs, les habitants de Roubaix nous ont fait remarquer : *« le développement de la citoyenneté n'est pas le seul fait des institutions, la participation se pratique souvent indépendamment de l'action municipale, au sein des quartiers, sur des initiatives des habitants ou sur l'action des associations ».*

A l'heure où le renouvellement de l'action publique, en matière de Politique de la Ville, tente de resituer celle-ci dans le droit commun, comment permettre à des "préconisations" issues de ce travail d'être opérantes sur des actions touchant un plus large public ?

La capacitation citoyenne est-elle une spécificité des quartiers en difficulté, ou a-t-elle sa place dans une amélioration globale de la gestion urbaine et sociale, dans un renouvellement de la démocratie pour tous les citoyens ?

Ou bien, faut-il considérer que la capacitation citoyenne est une des actions spécifiques de “discrimination positive” qui permettraient à certaines catégories de population de prendre place dans l’action publique au même titre que les populations plus aisées ? Une sorte d’aide aux personnes en danger d’exclusion de la citoyenneté.

Nous ne sommes pas persuadés, a priori, que les populations plus favorisées aient un accès vraiment plus aisé à la citoyenneté et nous ne sommes pas loin de penser que peut-être, les actions menées dans le cadre de la Politique de la Ville en matière de capacitation citoyenne sont aussi informantes pour un plus large public qu’ont pu l’être pour nous les actions menées au Brésil ou au Sénégal.

Les exemples que nous avons rencontrés, s’ils ne sont pas applicables en tant que recette dans des contextes différents, portent en eux les questions

fondamentales qui président à l'établissement d'une capacitation citoyenne de tous les citoyens.

La meilleure preuve en est que les participants élus et professionnels qui ont accompagné ce travail ont tous confirmé leur propre évolution et l'amélioration considérable de leurs capacités. Les élus parlent de ces lieux comme leur permettant d'apprendre leur métier d'élu, de comprendre des logiques et des raisons qu'ils n'imaginaient pas, d'adapter à de nouveaux publics leurs capacités de dialogue, en particulier d'écoute. Les professionnels parlent même d'un renouvellement de leurs modes opératoires qui leur confère une valorisation y compris en termes de compétences techniques.

1.2. La suspicion

Nous ne pouvons faire l'économie, alors que nous ouvrons le thème de la confiance, d'un premier point sur le formidable malentendu qui règne actuellement entre les partenaires des dispositifs que nous avons visités, et plus généralement, entre les partenaires de l'action publique.

Nous insistions, en 1997 (étude-action sur la participation), sur l'importance du sentiment de chacun des partenaires de la participation de n'être pas écoutés. Il faut bien admettre que dans la plupart des cas observés actuellement, le sentiment est redoublé de l'impression que le manque d'écoute est intentionnel.


La suspicion est désormais l'a priori à toute proposition que l'institution peut présenter à la population. Et réciproquement, toutes les initiatives d'associations ou de groupes d'habitants doivent, pour pouvoir être entendues par l'institution, d'abord se justifier de ce qu'elles ne sont pas (regroupement cachant un contre-pouvoir ou une forme d'intégrisme, ou justifiant une notabilisation, ou cachant un intérêt individuel...), et bien souvent, accepter de confier la conduite de l'action à l'institution elle-même.

Dépossession et récupération sont des mots que nous avons souvent entendus. Et l'on comprend, dans ce climat de méfiance réciproque, combien peuvent être dangereuses toutes les maladresses de conduite de ces processus. Citons pour imaginer nos propos l'une des plus jolies phrases que nous avons recueillies auprès des participants de Ville et Participation Citoyenne à Dunkerque, parlant du dispositif dans son ensemble : « *Le politique nous offre un gâteau qu'il ne mange pas avec nous...* »

Adam Nafa et Patricia Ospelt expliquent la création du groupe d'auto-construction à Grenoble.



1.3. Le manque d'initiative

 n ne peut revenir de Dakar sans être inquiet du manque de mobilisation des populations rencontrées sur les sites français. Et le regard du Brésil qui met en relief le manque de projets clairement énoncés à Dakar, le manque de revendications politiques claires de la part des habitants pourtant mobilisés dans les ASC, met en abîme le manque de positionnement des Français. Se peut-il que seules, les situations d'extrême pauvreté puissent générer une mobilisation des habitants vers l'action citoyenne ? Et faut-il que l'action publique devienne obsolète pour que les populations prennent part à une action collective ?

Ce que nous ont renvoyé les sites pourrait se formuler de la façon suivante :

« Pourquoi voulez-vous nous renvoyer à l'école ? Nous sommes impliqués dans la vie quotidienne de notre quartier depuis des années, nous savons beaucoup de choses qui ne sont déjà pas écoutées. Nous sommes plus intéressés de comprendre comment être entendus par les élus ou les professionnels. Mais veut-on vraiment nous entendre ? »

Est-ce que la première préoccupation de l'institution, du côté de l'Etat comme des instances Régionales ou Communales, ne serait pas de rendre crédible la volonté de partager la construction de l'action publique, de donner une visibilité claire et concrète aux injonctions à participer ? La capacitation citoyenne ne pourra sans doute pas se développer avec envergure si les habitants ne peuvent comprendre leur intérêt et l'intérêt de l'institution à coopérer.

Nous avons cependant trouvé des éléments constants qui permettent d'aller à l'encontre de ce climat de méfiance et de suspicion réciproque.

1.4. L'accueil

Nous l'avons vu, les participants des groupes que nous avons rencontrés sont quelques fois des personnes fragilisées par des situations personnelles difficiles. La première difficulté à laquelle elles sont confrontées est d'oser rejoindre un groupe. L'accueil, la valorisation et le respect des personnes sont essentiels. Au-delà d'une aspiration à vivre des rapports humains polis, urbains, la qualité de l'accueil est considérée comme un véritable outil au service de la construction de la confiance, et du coup un premier test de la valeur du dispositif.

« Les gens sont tellement abîmés, qu'ils sont terrorisés, ils n'ont confiance en personne. » (Aniche et Auberchicourt)

« On a peur avant car on ne sait pas qui on va trouver derrière la porte. L'accueil, avec une boisson pour mettre en confiance, ça détend. »(Solexine) « A l'Université du Citoyen, le samedi matin, on commence par un café, un petit-déjeuner, c'est notre accueil » (Eybens)

1.5. L'apprentissage du dialogue

Les expériences d'Aniche et Auberchicourt, de Rouvroy, de Saint-Pol-sur-Mer, de Grande-Synthe, de Ville et Participation à Dunkerque, de Solexine à Grenoble ou de Roubaix affirment toutes que les principales évolutions des participants – qui leur permettent de désormais mieux tenir leur place dans l'action collective – touchent à leur capacité d'expression, d'écoute et de dialogue.

João Joaquim de Melo Neto Segundo et Eliana Costa-Guerra exposent le fonctionnement de l'école de planification urbaine et de chercheurs populaires à Fortaleza, au Brésil.



Et les élus et les professionnels sont sur le même constat que les habitants. Ils affirment que leur participation à ces espaces publics de débat leur a donné les capacités d'écoute et d'intervention tour à tour dans des réunions de quartier, des instances de décision locale ou des assemblées à l'échelle nationale, et d'adapter leurs modes d'expression et leurs stratégies pour convaincre.

Tous parlent de cette transformation comme de la principale étape dans l'initiation à l'action collective. Et de leur difficulté d'expression comme principale barrière.

Ceci confirme que ce n'est pas tant l'apport de connaissances, mais bien le développement des capacités propres qui est le principal moteur de la capacitation citoyenne.

« On n'est pas tous prêts à prendre la parole, il faut un travail sur la personne. » « Après un premier voyage ensemble, on s'est rendu compte qu'un professionnel, c'était quelqu'un comme nous, qu'on pouvait se parler. » « On a appris à parler, à exprimer un avis, mais aussi, on a appris à écouter, à être patient. Bref, on a appris à dialoguer. »

La confiance se construit beaucoup par la façon dont on vous regarde. C'est le cas pour la personne comme pour le dispositif. De nombreux témoignages confirment que le regard porté par l'entourage sur leur action a été fondateur dans leur implication. *« Je rencontre d'autres personnes, je sers de relais à mon association, je suis porte-parole des habitants de mon entrée. »* (Saint-Pol-sur-Mer) ; *« On nous reconnaît dans la rue, du coup on se dit bonjour, et puis finalement, on vient nous demander, s'informer. Ça prouve qu'on sait quelque chose que les autres ne savent pas, c'est une forme de valeur. »*, *« Des gamins, qui ont vu que leur maman participait à l'organisation d'un voyage pour le quartier, ont pris conscience de sa valeur reconnue par les autres. »* (Roubaix)

On constate que le regard extérieur est tout aussi actif lorsqu'il est négatif et peut à lui seul contribuer à freiner la capacitation citoyenne. Par exemple, les participants aux ateliers cuisine d'Aniche et Auberschicourt ont souffert de critiques et moqueries d'autres personnes dans la rue.

La reconnaissance passe aussi par la possibilité de rencontrer, d'être salué, de pouvoir parler à des personnes jusque-là inaccessibles. Rencontrer les élus,

parler à un technicien, être invité dans une instance publique, et même recevoir et ramener un dossier, un porte-document et un stylo lors d'une participation à un séminaire sont des éléments qui contribuent au sentiment d'être reconnu. *« Il ne faut pas minimiser l'importance que prend le fait de pouvoir un jour échanger avec Mauroy. »* (Roubaix)

On constate aussi que l'évaluation de sa propre transformation est elle-même active dans la mise en confiance. On découvre que l'on a des idées qui intéressent les autres, que l'on a des formes d'expression originales ou pédagogiques pour certains publics, que l'on a des capacités à créer, des sensibilités artistiques. Et cette découverte est la meilleure impulsion à l'action. *« Vous savez, avant, je n'aurais jamais pu prendre la parole ainsi en public. » « Quand je suis arrivé, je suis resté longtemps sans jamais rien dire, maintenant, c'est toujours moi qui réponds au téléphone ».*

1.7. Les différents partenaires

Nous pouvons sans doute affirmer que le débat citoyen passe par le nécessaire rassemblement de tous les partenaires de la gestion urbaine et sociale de la ville, autour du même espace de délibération.

Mais l'accès à cet espace n'est pas donné à tous et pour beaucoup, il convient tout d'abord de retrouver une confiance en soi, puis dans un groupe. Beaucoup affirment qu'un groupe initial homogène, constitué uniquement d'habitants, facilite cette première

Sylvie Buf et Laurence Lejeune de Culture et Liberté ont présenté les ateliers cuisine d'Aniche et Auberchicourt



mise en confiance. C'est le premier pas pour prendre conscience d'un intérêt à agir collectivement et à ne plus être uniquement sur un rapport individuel au monde. D'autres affirment la nécessité de se retrouver entre eux pour vérifier que l'on n'est pas manipulé.

Il semble naturel à chacun que des élus se retrouvent entre eux pour définir des stratégies, que des professionnels le fassent aussi. Pourquoi les habitants seraient-ils suspects de vouloir eux aussi se retrouver indépendamment ? On a constaté lors des rencontres de Dunkerque que la première action autonome des habitants du Réseau Capacitation Citoyenne a été de revendiquer un temps d'indépendance.

Cependant, on constate que certains dispositifs, rassemblant de façon durable et instituée uniquement des habitants, deviennent suspects et perdent leur crédibilité, souvent vis-à-vis de l'extérieur, mais parfois aussi de la part des participants.

L'expérience de Ville et Participation Citoyenne à Dunkerque l'illustre bien. Alors que chacun reconnaît la valeur du dispositif, la décision de suspendre

son financement est prise, et c'est l'éloignement des élus et des techniciens "décideurs" qui sera considéré par les participants comme la principale raison de cet arrêt.

A Roubaix, on regrette l'absence des élus et des techniciens en charge des dossiers mis en débat et le dispositif, pourtant investi fortement par les habitants, ne leur paraît pas crédible. Ce sont au contraire les liens forts entre les partenaires à Grande-Synthe ou à Eybens qui sont les garants de la valeur de l'action.

L'expérience de Porto Alegre est sans doute instructive. Si les habitants décident de façon autonome des priorités que l'action publique doit mettre en œuvre sur leur quartier, c'est en interaction permanente avec les acteurs institutionnels, les techniciens qui vérifient la faisabilité des propositions, et les élus qui garantissent une écoute.

Permettre que des habitants retrouvent leur capacité à agir collectivement nécessite sans doute quelquefois qu'ils puissent se retrouver ensemble, et quelquefois dans un espace préservé, mais il semble important que les liens avec les autres partenaires restent toujours visibles ou au moins existent en

perspective, et, au contraire, il semble stérilisant de les laisser confinés entre eux de façon durable.

Nous nous sommes demandé, en relisant les livrets de Rouvroy ou d'Aniche et Auberchicourt, si ces actions n'étaient pas particulièrement en déficit de lien avec le reste du monde et dans quelle mesure cet isolement permettait aux participants une véritable amélioration de leurs capacités à s'investir dans le projet collectif. L'éloignement vis-à-vis de l'institution communale, le manque de compréhension même de la façon dont ces dispositifs s'inscrivent dans l'action des associations supports ne contribuent pas à faciliter une prise de conscience que les participants peuvent agir sur ces associations, sur l'institution...

Si l'on veut permettre aux individus de s'investir dans l'organisation de la société, ils doivent d'abord pouvoir simplement apercevoir, de là où ils sont, un peu de cette organisation. Il faut simplement pouvoir voir, ou concevoir qu'un lieu existe pour avoir le désir de s'y rendre.

L'enfermement, la constitution en tribu est un risque qui guette chacun des lieux que nous avons rencontrés, qu'ils soient constitués de différents acteurs ou d'acteurs homogènes. Or, nous avons compris que les participants, bien que conscients du plaisir rassurant que constitue l'appartenance à un groupe, se méfient de cette tendance au repli sur soi et sont tous en quête de solutions pour permettre régulièrement le renouvellement des acteurs.

Le groupe a besoin de l'apport régulier de nouveaux participants. La spontanéité de leur approche est un antidote à l'enfermement. Cette ouverture permanente est à conduire dans le temps de façon à préserver simultanément le climat de confiance interne entre les participants.

« On perd notre spontanéité, et on a toujours besoin d'un nouvel habitant qui arrive et pose les questions, sinon, on devient comme un petit robot, on ressemble à un élu ou à un technicien. »

Nous en sommes même à considérer que le dispositif devrait pouvoir rester ouvert et permettre à ses participants d'entrer et de sortir quand ils le souhaitent, selon les rythmes de chacun.

Toutefois, cette porte ouverte ne doit pas déstabiliser le groupe qui a aussi besoin de s'inscrire dans le temps, de créer des continuités autour d'actions précises sans "papillonner" trop. C'est dans ce sens qu'on parle de "durabilité discontinue".

Selon les gens, les signes qui permettent la confiance ne sont pas les mêmes, les jeunes, par exemple, n'analyseront pas de la même manière que les adultes une même situation. Il convient donc de diversifier les "entrées", de trouver les outils de mobilisation et de renouvellement des publics en fonction de ces publics, ce qui est un chantier en soi et reste très expérimental dans les exemples que nous avons rencontrés.

Après les ateliers de Dunkerque, il semble établi que la convivialité, l'enthousiasme, le plaisir à faire les choses ensemble sont des aspects fondamentaux de l'action collective et participent de la reconstitution d'une confiance, qu'elle soit individuelle ou collective. Les humains prennent plaisir à agir ensemble pour la collectivité, ils y trouvent une énergie décuplée, et ils peuvent se dépasser individuellement grâce à cette implication collective.

« Une association, c'est d'abord une association d'humains. » « Des gens qui mangent ensemble se battent rarement autour de la table. » « Lors du Conseil Municipal, ou à l'Assemblée Nationale, il y a aussi de l'enthousiasme. » (Rencontres de Dunkerque)

1.10. Les règles de fonctionnement

Comment avoir confiance dans un dispositif mettant en jeu des partenaires aux points de vue et aux intérêts évidemment différents si l'on ne connaît pas les règles de fonctionnement qui le régissent, si les enjeux ne sont pas connus ? Si les limites ne sont pas claires ? Aucun joueur de cartes ne se lance dans une partie sans connaître les règles.

On comprendra que pour jouer des parties qui concernent la vie quotidienne des gens, ceux-ci soient en attente d'un minimum d'énoncé de ces règles et ne peuvent donner leur confiance tant qu'ils ne savent pas ce qu'ils risquent. Car l'engagement dans n'importe quel collectif est bien considéré comme une prise de risque, comme une prise de responsabilité.

Et l'on ne veut pas se retrouver en charge d'engagements qu'on n'a pas consciemment pris, ni de responsabilités sur des rôles qu'on ne veut pas tenir.

Il est cependant impressionnant de constater que, pour la plupart des dispositifs que nous avons rencontrés, cette question n'est pas suffisamment traitée.

La plupart du temps, les règles de fonctionnement sont définies par l'institution, mais elles sont rarement énoncées, rarement connues des participants et les raisons de leur constitution rarement exposées.

Dans certains cas, si les règles de fonctionnement sont à peu près claires, ce sont les moyens mis à disposition de l'action ou la source de leur financement qui ne sont pas connus. Comment avoir confiance dans un dispositif porté par les pouvoirs publics si son mode de financement n'est pas annoncé publiquement, alors que toute association qui demande une subvention doit chaque année produire publiquement son état comptable ?

Quelques dispositifs ont d'avantage travaillé sur cette question. A Roubaix, en particulier, l'établissement des règles de fonctionnement est une question longuement débattue et expérimentée de diverses manières.

L'expérience de la co-élaboration de ces règles de fonctionnement par les participants paraît un réel gage de confiance pour le dispositif même si elle s'avère quelques fois laborieuse et démobilisatrice. C'est aussi un excellent moyen pour que chacun

s'approprié ces règles et en devienne ainsi le garant. Mais reste la question de ceux qui arrivent dans le dispositif plus tard et risqueraient de ne pas pouvoir accéder à la compréhension des raisons de ces règles.

A Solexine, les règles ne sont pas pré-établies, ce sont les événements, les problèmes rencontrés qui provoquent une co-élaboration progressive. A Grande-Synthe, des règles initialement proposées par l'institution sont régulièrement débattues et aménagées lors d'ateliers d'évaluation.

Il nous semble important d'affirmer la co-élaboration des règles de fonctionnement du dispositif comme un moyen essentiel de constitution de la confiance.

Au delà du dispositif lui-même, la coproduction des règles est sans doute l'un des principaux points d'entrée dans la compréhension de l'organisation globale de notre société démocratique qui se donne des lois pour fonctionner.

La compréhension de ces lois, comme la compréhension de la façon dont on peut influencer leur écriture est le passage obligé, nécessaire et indispensable

que peut emprunter un individu pour prendre sa place dans ce système.

Nous ne rentrerons pas ici dans le détail des points qu'il convient de définir dans ces règles de fonctionnement. Ils concernent autant le rôle du dispositif, sa composition ou les sujets qu'il aborde, que la fréquence des rencontres et les lieux de réunion.

Un point paraît cependant déterminant dans la construction de la confiance et concerne le rapport à la durée de l'action. Il semble que l'affichage de la

Sous l'oreille attentive d'Ernest Gongolo, François Fagnot expose les différents dispositifs Roubaisiens.



pérennité par les pouvoirs publics, s'ils sont à l'initiative de l'action, améliore grandement l'engagement des participants. C'est une preuve que l'on n'est pas dans un "coup" dont le résultat ponctuel et la notoriété pourraient être "récupérés" par une stratégie partisane.

Cette pérennité fait partie des préoccupations des Grand-Synthois qui prennent conscience, lors de nos rencontres, que le seul garant de la pérennité de l'ATU est le Maire. Comment permettre au dispositif de durer au-delà de l'aléatoire d'une réélection ou du changement de stratégie de l'élu porteur ? Les participants préconisent une évaluation participative et publique. C'est pour eux le seul moyen de pouvoir justifier de la valeur du dispositif, de manière à le rendre réellement pérenne.

C'est aussi la stratégie de Porto Alegre qui, chaque année, non seulement consacre un temps spécifique de formation de tous les participants à l'apprentissage des règles du Budget Participatif, mais révisé pendant ce temps les règles de l'année précédente en mettant en débat leur évolution.

Faut-il que ces dispositifs aient une “raison sociale”, un statut institutionnel ? La question est difficile à trancher. Il semble cependant qu’un lien entre le besoin d’établir des règles et la formalisation statutaire se tisse, encore une fois, en relation avec l’établissement de la confiance. L’absence de statut apparaît parfois comme synonyme d’absence de règles.

D’un côté, on considère facilement que la formalisation d’une structure a tendance à institutionnaliser et instrumentaliser un fonctionnement qui voit ainsi sa dynamique propre, inhérente au groupe, s’affaiblir.

On privilégie alors la confiance dans le groupe, l’existence du collectif, l’engagement de chacun. De plus, un dispositif ouvert, voire informel, permet une présence individuelle indépendante de tout engagement partisan ; il effraie donc moins de nouveaux participants !

D’un autre côté, la structure peut être nécessaire à l’identité du groupe, à l’affirmation de la réalité de son existence ; elle concrétise une image, une dynamique, etc. Elle peut aussi rassurer par rapport à l’évolution rapide d’une initiative spontanée ou trop personnalisée ; la structuration devient alors une forme de

protection. Elle peut aussi contribuer à garantir la durabilité du dispositif, surtout quand celui-ci est remis en cause par des changements politiques et de personnes. Enfin, les institutions et les pouvoirs publics exigent souvent des groupes d'habitants une forme juridique instituée pour soutenir leurs actions.

L'association type loi 1901 paraît la seule issue dans la manière de structurer un dispositif. L'intégration au service public (services municipaux ou communautaires), même si les agents de la fonction publique ou les élus participent à l'action, ne semble pas une solution rassurante, l'indépendance vis-à-vis du pouvoir n'étant sans doute pas suffisamment garantie.

Cependant, on connaît les risques de sclérose des associations, leur tendance à définir puis à défendre un territoire thématique ou géographique, ou à instituer une hiérarchie interne induisant des jeux de pouvoir ou d'écran, autant de phénomènes qui n'aident pas à l'entrée et la sortie possible pour les participants.

Il convient sans doute d'inventer de nouvelles façons de structurer ces groupes, peut-être en travaillant sur des conseils d'administration impliquant des parte-

naires très différents et permettant ainsi de leur donner une indépendance de fait.

Formaliser les liens du groupe avec toutes les instances, en intégrant dans l'instance décisionnelle de la structure les associations, les administrations, des représentants des participants, voire des acteurs privés, pourrait sans doute lui donner un crédit de pérennité et d'indépendance nécessaire à l'implication de chacun.

C'est peut-être un moyen d'inventer l'espace de débat entre la société civile et les institutions qui manque cruellement à notre démocratie.

2 • Les échelles de territoire et d'organisation sociale

Lors de l'étude-action sur la participation en 1997, cette question était déjà présente et nous avons montré comment la proposition de participation sur des échelles de territoire trop réduites (pied d'immeuble, proximité du logement) avait pu produire des phénomènes de « NIMBY » (Not in my back yard, autrement dit « faites ce que vous voulez dans la ville, mais ne touchez pas à mon jardin »).

Nous avons repris cette question et interrogé les sites sur la pertinence d'une échelle plutôt qu'une autre en matière d'accroissement de la capacitation citoyenne.

2.1. La conscience du global, *indispensable à la construction citoyenne*

Lors de la rencontre que nous avons organisée à Guédiawaye, au Sénégal, nous avons déjà perçu les enjeux fondamentaux de trouver des articulations entre toutes les échelles de territoire et d'organisation sociale dans le développement de la capacitation citoyenne. L'initiative des habitants, à travers leur investissement dans les Associations Sportives et Culturelles (ASC) qui prennent en charge une grande part de l'action publique, s'arrête aux limites du quartier, le quartier voisin s'organisant avec d'autres ASC.

Au-delà des dysfonctionnements que cela peut produire sur la gestion de la ville elle-même en terme d'assainissement, de sécurité, de circulation, etc., on constate que l'absence de référence à un territoire et à une organisation sociale globale supprime toute notion de raison commune et conduit l'espace public à sa disparition.

Par là même, c'est l'Etat, à l'échelle communale comme à l'échelle nationale, qui disparaît des consciences. On peut se demander si l'action collective des ASC peut, dans ces conditions, avoir une dimension citoyenne, ou si elle reste du registre de la construction tribale, la défense du groupe, y compris vis-à-vis des autres groupes.

« Nos quartiers sont interconnectés, ce sont des vases communicants ; de votre quartier surélevé, l'eau dévale vers le mien qui est dans un bas-fond, il nous faut prévenir les inondations non à l'échelle d'un quartier, mais de toute la ville » (Pikine) « Il faut prendre de la distance dans le temps et dans le territoire ». « Ca a montré qu'il était possible d'intervenir à un niveau qui n'est pas le nôtre, et en plus on peut y arriver. » (Rencontres de Dunkerque)

Les participants de l'ATU de Grande-Synthe, de Ville et Participation Citoyenne à Dunkerque ou du 4C à Eybens racontent comment l'ouverture sur l'échelle communale ou d'agglomération leur ont permis de passer de la revendication individuelle à la négociation, voire à la co-production avec les pouvoirs publics. C'est grâce à la compréhension de la ville dans sa globalité qu'ils ont pu adhérer à des actions intercommunales.

Les habitants de Porto Alegre expliquent aussi comment la compréhension globale du budget municipal leur a permis de patienter sur l'aménagement de leur rue, au profit de la résorption d'un habitat insalubre voisin.

2.2. La mise en perspective

Il ne faut pas pour autant négliger la proximité, qui est pour beaucoup de nos interlocuteurs le point d'entrée et de mobilisation des habitants les plus distants du débat citoyen. Mais les participants aux rencontres de Dunkerque énoncent clairement que les espaces de capacitation citoyenne doivent aider à prendre de la distance et à intégrer d'autres échelles.

« En ce qui concerne les autres quartiers, même si ça n'est pas mon truc, ça m'intéresse de suivre. » (Saint-Pol-sur-Mer)

L'articulation entre les échelles de territoire est en étroite connexion avec la conscience que chacun peut intervenir à toutes les échelles d'organisation sociale. C'est le chemin qui permet à l'individu de prendre consciemment sa place dans l'action citoyenne globale.

L'École de Planification Urbaine et de Chercheurs Populaires de Fortaleza construit son enseignement en partant de l'échelle du quartier et des problèmes vécus au quotidien. De cette base, elle aide à la compréhension des dynamiques de la ville, puis inévitablement à la Région Métropolitaine.

A Saint-Pol-sur-Mer, on voit comment des habitants se responsabilisent comme correspondant d'entrée, et par ce biais, participent à l'ATU sur des projets de quartier. Il fallait pour cela que l'ATU soit visible, et en connexion.

L'articulation, la connexion entre les dispositifs, entre les différentes organisations sociales doit être une stratégie volontaire des espaces de capacitation citoyenne. Les participants doivent pouvoir, à tout moment, comprendre comment le dispositif s'inscrit dans un contexte d'organisation plus global et comment ils peuvent investir d'autres structures, questionner d'autres échelles de territoire, d'autres échéances. Ce n'est pas toujours facile.

« Il est même impossible de mélanger les deux ateliers cuisine d'Aniche et d'Auberchicourt ! » (Rencontres de Dunkerque)

2.3. Le réseau, c'est la force,

mais ça ne se décrète pas

Les Africains affirment que la force est dans le réseau. Grande-Synthe construit sa notoriété autour de réseaux. L'ATU de Saint-Pol-sur-Mer confirme sa valeur dans la rencontre avec d'autres sites. Ville et Participation Citoyenne s'est conçu en réseau avec Fortaleza. Les auto-construc-teurs de Grenoble sont issus d'un réseau préexistant avec les dunkerquois et le Brésil.

Le réseau, c'est aussi l'élargissement du territoire avec des limites qui touchent rapidement au mondial. Il semble que la capacitation citoyenne se construise aussi par une conscience de l'appartenance de l'individu à un global à l'échelle mondiale. De cette façon, le réseau devient une arme dans des rapports de force globaux.

La mise en œuvre du réseau est une manière d'alimenter des pratiques, de se former, d'être reconnu, d'inspirer de nouvelles actions... Participer à un réseau, c'est accepter d'être regardé et analysé par d'autres et en même temps, faire évoluer sa propre vision de sa pratique grâce au regard qu'on a porté sur d'autres réalités.

Pourtant, beaucoup parlent de la difficulté d'entretenir ces réseaux, même dans la proximité. Par exemple, les participants de Ville et Participation Citoyenne ont rencontré des groupes dans l'agglomération dunkerquoise, de Lille, de Marseille et même de Fortaleza et ont, à chaque nouvelle expérience, fait le projet d'entretenir ces relations. Mais aucun de ces projets ne s'est réalisé.

« Vont-ils se souvenir de nous ? Qui sommes-nous pour solliciter l'échange ? Il aurait fallu que l'animatrice s'en charge. » (Dunkerque)

Nous faisons l'hypothèse que la reconnaissance du réseau comme outil dynamique de capacitation citoyenne est une évidence pour tous. Mais l'animation d'un réseau ne se décrète pas, c'est un projet qui nécessite des moyens et une ingénierie, une conduite, des stratégies, des projets. C'est sans doute une dimension qui pourrait être facilitée par l'institution nationale ou régionale.

2.4. Participation à deux vitesses

Les participants des Comités de Quartier de Roubaix posent la question de la sectorisation et redoutent la mise en place d'une participation à deux vitesses. S'ils ont acquis, au cours de l'histoire de leurs luttes urbaines, une légitimité à intervenir sur des aménagements dans leur quartier, ils ne sont jamais sollicités pour débattre de projets globaux comme la construction d'une ligne de métro ou la politique culturelle. Ces projets sont discutés en présence d'associations thématiques spécialisés sur le déplacement urbain ou l'action artistique.

Et l'on constate que ce sont rarement les mêmes populations qui sont présentes dans ces différents niveaux d'instance de concertation.

Comme sur la question des échelles de territoires, il paraît évident à tous que la capacitation citoyenne est dépendante de la capacité à croiser l'ensemble des thèmes qui font la vie en ville, même si on insiste sur le besoin d'approfondir des sujets et de se méfier des survols trop rapides. Et là aussi, il semble que si l'organisation des dispositifs reprend une structuration thématique, il est indispensable de permettre la visibilité et les connexions entre les dispositifs.

La plupart des personnes rencontrées insistent sur les difficultés qu'elles rencontrent face au service public sectoriel. Chacun est persuadé de la nécessaire appréhension de la gestion de la ville en transversalité, mais l'administration reste principalement structurée sur des organisations par thèmes, qui déterminent des territoires d'intervention étanches les uns aux autres, redoublés par l'organisation des élus selon le même principe.

Les habitants qui investissent les espaces de participation le font avec leur complexité. Ils sont, chacun, porteurs de plusieurs thématiques simplement puisqu'ils sont à la fois ouvrier, père de famille, en vacance, cycliste, piéton, automobiliste, locataire, etc. Et le lieu de débat doit assumer cette complexité, mais par là même, il met l'organisation administrative et politique en permanent porte à faux.

Cependant, la conséquence la plus courante est une perte de crédit du processus participatif produite par une absence des porteurs thématiques publics des projets débattus.

Transformation de la vie, transformation de l'action publique 3.

Andrée Cogne interpelle les représentants des ateliers cuisine d'Aniche et Auberchicourt, puis présente Solexine, de Grenoble.



3.1. La nécessaire transformation

de la réalité quotidienne au Sud

Nous avons rencontré, à Dakar ou à Fortaleza, de nombreuses actions mettant en jeu des objectifs visant tout d'abord à la transformation du réel quotidien des habitants. C'est dans un second temps que des projets tournés vers la collectivité peuvent se construire.

On se souvient des regroupements de femmes autour des "tontines". Ces sortes de banque populaire ont comme premier objectif de permettre à chaque individu d'acheter en gros, par exemple du thé ou de la javel, de conditionner ces produits en petits contenants et de les revendre en faisant ainsi une plus-value qui d'une part, rembourse la tontine et son intérêt, d'autre part, améliore directement l'économie familiale de ces femmes. C'est plus tard, quand la tontine s'est renforcée, que le groupe de femmes s'engage collectivement dans des projets "citoyens". Par exemple, l'argent rassemblé est utilisé pour payer les sanitaires de l'école du quartier, en échange de quoi les femmes négocient avec l'institution que les filles soient acceptées au même titre que les garçons.

Sur la base de ce type d'exemples, nombreux au Sud, nous pensons que la capacitation citoyenne ne pouvait pas se développer sans que l'action qu'elle

engendre soit en lien direct avec la réalité et sans que la transformation de cette réalité soit concrètement en jeu. Il était dès lors facile de comprendre les difficultés rencontrées (en termes de capacitation) par certains processus proposant aux participants une action formative sans enjeu concret direct. Peut-on imaginer des écoles de la citoyenneté coupées des enjeux de la réalité urbaine ?

Le “Princess Elisabeth” devant l’Hôtel de la Communauté Urbaine de Dunkerque.



3.2. Le besoin d'être reconnu

dans l'organisation démocratique au Nord

Cependant, le rôle du projet est apparu dans les discours, lors de nos rencontres avec les sites français, de manière bien moins fondamentale que nous l'avions imaginé.

Même les dispositifs qui sont positionnés clairement comme des espaces de délibération sur l'action publique, comme les Ateliers de Travail Urbain du dunkerquois ou 4C à Eybens, ne privilégient pas le projet comme objectif principal.

« À l'ATU, au début, j'avais compris qu'on participait, c'est à dire qu'il fallait mettre sa part. Maintenant, je me rends compte que j'y ai bien mis ma part, mais que j'ai récupéré bien plus. Bien sûr, c'est important de pouvoir dire ce qu'on pense de l'aménagement d'une place, mais ce qui est beaucoup plus passionnant, c'est qu'on comprenne comment ça marche, la démocratie à Grande-Synthe. Maintenant, quand j'ai quelque chose à dire, je sais un peu mieux comment et où je dois le dire. L'ATU, c'est une école de la Ville, une école de la vie. » (Grande-Synthe)

Il semble que l'enjeu principal soit d'avantage de trouver place dans l'organisation démocratique. Le projet, indispensable pour valider le débat, devient en fait un prétexte à intervenir sur la gestion urbaine et

sociale, sur le politique au sens original du terme, la gestion de la cité. Le projet deviendrait un outil, un prétexte à se réunir, à faire partie d'un groupe, à recomposer des forces collectives. Passer du temps à renforcer le groupe, à construire ses règles de fonctionnement, à les faire évoluer, à faire évoluer son propre point de vue au regard de celui des autres devient aussi important que la mise en œuvre d'une action spécifique.

Est-ce que la capacitation citoyenne n'aurait pas, en France, une première exigence qui serait la prise en

Sous la passerelle du "Princess Elisabeth", les membres du réseau se rencontrent et échangent autour d'un verre pour la première fois.



compte des habitants comme suffisamment compétents pour intervenir sur l'organisation de leur vie ?

La parole des gens a une valeur qu'il convient avant tout de prendre en compte. C'est là que se situe le premier enjeu.

L'efficacité de cette prise en compte dans la transformation de l'action publique est peut-être considérée comme devant être vérifiée dans un second temps. Ou même, le premier critère de jugement sur la transformation du réel ou de l'action publique est la prise en compte ou non de la parole des gens.

On peut peut-être lire dans ce constat les raisons du déplacement progressif de nos présupposés de départ qui formulaient l'étude-action autour des questions de "gestion urbaine et sociale de la ville" et qui peu à peu investissent davantage la question de l'implication citoyenne.

C'est aussi la question du processus qui devient première, le projet étant le support prétexte à la mise en œuvre d'une organisation collective productrice.

3.3. Le projet,

nécessaire prétexte pour participer

Il ne faut pas pour autant balayer le projet ; un groupe se rencontre d'abord autour d'un objectif fédérateur ou d'un projet mobilisateur. L'action sur le réel, si elle devient prétexte, n'en est pas moins indispensable. Et les expériences de formation sans lien direct avec le réel, comme Ville et Participation Citoyenne, s'accommodent mal de la mise à distance.

Il est difficile de faire semblant, de faire comme si on était étudiant et pas encore impliqué dans la vraie vie. Le projet devient alors ambigu. Les participants se

Stéphanie Hénon explique comment les ATU de Saint-Pol-sur-Mer ont permis que des habitants soient pris en compte dans l'aménagement de leur environnement.



sont demandé si l'on ne leur faisait pas payer leur formation en leur demandant de la conclure, comme preuve de leurs capacités acquises, en portant un projet dans la réalité. Beaucoup ont désinvesti l'expérimentation à ce moment-là.

Cependant, certains groupes qui ne sont pas en prise directe avec l'action publique, comme Solexine ou les ateliers cuisine d'Aniche et Auberchicourt ou RecRéaction à Rouvroy trouvent dans le projet une forme de valorisation individuelle et collective qui n'est pas à négliger. La réalisation d'une action permet de montrer qu'on est capable de faire quelque chose et de le présenter, donc de se présenter aux autres.

De plus, quand le projet vient en complément de l'action de formation principale, il devient l'instrument d'ouverture, de mise en perspective nécessaire au développement de la capacitation citoyenne.

Ingénierie de la capacitation citoyenne, animation 4.

C'est le sujet sur lequel nous avons rencontré les plus grands contrastes. Les modes opératoires sont très différents.

4C est animé par son président, assisté d'un agent municipal. Comme les Fonds de participation à Roubaix. Une artiste, à l'origine du projet Solexine, anime le dispositif en responsabilisant les participants sur toutes les tâches. Rec-Réaction et Femmes dans la Cité ont un animateur institutionnel considéré comme un chef sans qui rien ne peut s'envisager.

Jean Marie Vermersch, de Grande-Synthe, participe à la fois à l'ATU au niveau de sa commune et à Ville et Participation Citoyenne, dispositif de formation des habitants à l'échelle de l'agglomération de Dunkerque.



L'ATU de Saint-Pol-sur-Mer est co-animé par la chef de projet DSU et un professionnel de l'Agence d'Urbanisme.Ville et Participation Citoyenne et l'ATU de Grande-Synthe sont animés par un intervenant extérieur. Le CERPAC au Sénégal est animé par des leaders participants. L'école de Fortaleza est animée par une ONG et certains anciens stagiaires.

Il convient de ne pas confondre trois fonctions d'accompagnement des dispositifs. Celle du formateur, nécessaire sans doute, mais lié à un apport de connaissances précis et pas au fonctionnement du dispositif. Celle de l'expert extérieur, perturbateur momentané qui peut aider à des évaluations, provoquer des changements. Et celle de l'animateur.

Il est sans doute important de toujours différencier ces fonctions qui ne peuvent généralement se cumuler sur une même personne sans avoir des conséquences sur le processus même de la capacitation.

4.1. De nouvelles compétences

Il n'existe pas de règle générale quant au type d'animation, il s'agit plutôt d'une fonction à géométrie variable selon les moments et les groupes.

Ainsi, une animation neutre peut être primordiale dans des groupes à forts enjeux, et par contre le militantisme de l'animateur peut être un atout pour des groupes où il convient de privilégier la mobilisation et l'engagement des participants. Une personne extérieure sera utile si la rencontre réunit plusieurs acteurs institutionnels, alors qu'un président d'association pourra assumer la responsabilité de l'animation de séances restreintes.

Les avis sur les compétences de l'animateur se rejoignent en général assez bien. On lui demande des capacités en matière de conduite du conflit, de synthèse et de traduction. On lui demande de permettre que chacun puisse être entendu au même niveau, de faire respecter les règles, d'être la caution de l'efficacité du dispositif.

Sans en tirer de conclusions à généraliser, plusieurs pistes ont été abordées pour définir le profil de l'animateur et la manière d'animer :

L'animation est une stratégie à définir collectivement. Certains groupes assument cette responsabilité, soit en la prenant en charge eux-mêmes (en désignant un membre du groupe ou en organisant une tournante), soit en choisissant une personne externe. On peut même décider d'octroyer à l'animateur le rôle de chef à certains moments dans la mesure où le groupe en a besoin.

Le besoin d'extériorité par rapport au groupe ou par rapport au territoire et à ses acteurs, est souvent cité sans représenter toutefois une condition sine qua non ; une fois de plus, cela dépend surtout de la composition du groupe et du type d'acteurs présents, et de la personnalité de l'animateur.

Le rôle de "garde-fou" consiste pour l'animateur à assurer le respect des règles que le groupe s'est fixées ou qui, en tout cas, sont connues de tous les participants.

L'importance de l'écoute reste une qualité primordiale de l'animateur, dans la mesure où il permet que la voix de chacun soit entendue par tous (et notamment que la parole des habitants soit écoutée par les techniciens et les élus).

L'animation serait un trait de caractère naturel de certaines personnes ; celles-ci seraient naturellement choisies et désignées par le groupe.

L'éthique personnelle de l'animateur et l'élaboration de règles partagées par les participants semblent pouvoir limiter les risques de la manipulation dont pourrait faire usage l'animateur en profitant de sa position.

Tard le soir, les échanges continuent dans un restaurant sur le port.



La présence permanente de l'animateur, s'il est salarié, lui confère une position risquant rapidement d'être assimilée à celle de décideur et qui le met hors de son rôle.

Les origines du financement peuvent engendrer une situation de porte à faux et de là, une perte de confiance des participants.

« L'animateur c'est : la neutralité, le garant, le créateur du lieu, le coordinateur, le chauffeur, la quatrième roue (pas la cinquième), le secrétaire, l'intendant, la veille, la médiation, la conscience du groupe, le gourou, le chef, le facilitateur, le groupe, l'accompagnateur... » (Rencontres de Dunkerque)

« C'est terrible, car comme animateur, on bouffe du budget et puis il ne faut pas faire à la place, ne pas projeter ses propres envies, mais quand même bien connaître et impulser et résoudre. » (Rencontres de Dunkerque)

L'avancée principale des ateliers de Dunkerque tient pour nous dans l'affirmation que l'animateur détient un pouvoir qui peut être exorbitant. Les termes de gourou, de chef, de garant sont particulièrement explicites et montrent à quel point les personnes en charge de cette fonction doivent avoir une éthique forte. Mais est-ce suffisant ?

Comment, dans des expériences qui visent à une amélioration de la démocratie dans la gestion urbaine et sociale de la ville, ne pas être particulièrement vigilant autour d'un énoncé de rôles pareil ?

Il devient indispensable de collectivement contrôler ce pouvoir, d'en établir les limites, de définir ensemble le programme de cette fonction, de pouvoir régulièrement évaluer la façon dont est conduite cette fonction. C'est une des dimensions de la coproduction des règles qui ne nous est pas apparue pour le moment dans les dispositifs que nous avons rencontrés.

4.3. Nouvelles compétences,

nouvelles formations

La diversité des façons dont la fonction d'animateur est remplie en fait une compétence floue et complexe que l'on a tendance à considérer comme innée, portée par les capacités "naturelles" de certains.

S'il est vrai qu'un "caractère" peut avoir des prédispositions, il n'en reste pas moins que l'on peut sans doute améliorer ces qualités par des connaissances particulières. Mais nous ne connaissons pas, à l'heure actuelle, de formation spécifique à ces questions. Il nous semble cependant que la demande en la matière est de plus en plus grande. L'État, à l'échelle nationale ou régionale, devrait jouer un rôle important dans le traitement de ce manque.

4.4. Financements spécifiques ?

Qui missionne l'animation ? Dans la plupart des cas, les pouvoirs publics sont à l'initiative de l'action et l'animateur, payé par son commanditaire, dépend de l'institution. Dans d'autres cas, comme Solexine ou le groupe d'auto-constructeurs, ou l'école de Fortaleza, l'action s'est structurée par la création d'une association et l'animateur dépend alors d'un conseil d'administration.

On constate l'importance du statut et des liens qui positionnent l'animateur. Nous pensons qu'une réflexion doit être prolongée sur cette question.

Ne faut-il pas en effet imaginer l'animation comme suffisamment indépendante des pouvoirs publics locaux ou des intérêts d'un groupe de personnes et inventer un statut autonome pour certains d'entre eux ? Ne convient-il pas de financer cette fonction dans une forme partenariale ? L'Etat, la Région, les Collectivités Locales, mais pourquoi pas les organisations d'habitants et les participants eux-mêmes, pourraient contribuer à ce financement et ainsi, donner à tous ces partenaires un réel pouvoir de "donneur d'ordre", de Maître d'Ouvrage sur la fonction d'animation.

4.5. Des outils adaptés

Il nous semble que la capacité à adapter les outils de représentation, de compréhension des projets, de dialogue fait partie des fonctions de l'animation. Et pour cela, il nous semble que les capacités d'invention pour un renouvellement de ces outils est déterminant.

Rappelons la soirée dunkerquoise pendant laquelle les participantes de Solexine ont pris en charge une grande part de l'animation en inventant un outil de communication adapté. Les petits morceaux de nappe déchirée devenaient le bon moyen de continuer un débat qui risquait peut-être, dans le contexte d'un repas, d'isoler des personnes trop timides.

C'est en permanence qu'il faut initier de nouveaux outils, nécessaires à la mobilisation vers la capacitation citoyenne de publics aux références différentes. Ceci est d'autant plus flagrant avec des publics défavorisés qui ne peuvent accéder à l'action collective simplement parce que les conventions de l'échange se font sur des modes inaccessibles pour eux.

Le Réseau Capacitation Citoyenne, un avenir à construire 5.

A lors que nous avons décidé de ne pas traiter la question du réseau au cours des journées de Dunkerque, celle-ci est apparue de façon récurrente et particulièrement lors de la réunion improvisée des habitants entre eux. Il est vrai que quelques signes avant-coureurs étaient apparus lors de nos rencontres avec les différents sites, sans doute générés par les nouvelles perspectives que ce type de travail suscite.

Chacun des Ateliers fait son rapport collectivement.



Les participants, tous publics confondus, se sont clairement manifestés pour une poursuite de la démarche engagée avec l'élaboration des livrets et l'organisation des rencontres de Dunkerque.

Des propositions concrètes pour le Réseau Capacitation Citoyenne ont été largement exprimées au cours de la rencontre, comme l'élaboration d'une charte, des banques de données communes, des échanges d'expériences, l'organisation d'autres rencontres, des petits réseaux spécifiques à partir de problématiques précises, etc.

Au-delà de l'enthousiasme de la rencontre qui peut parfois simplement susciter un climat de « *il faut absolument se revoir* », plusieurs groupes ont formulé après la rencontre des propositions très précises : Roubaix demande la mise en place d'un groupe de travail et d'une rencontre sur l'auto-construction à partir des expériences du Brésil, des études réalisées à Dunkerque et de la démarche lancée à Grenoble ; Fortaleza souhaite introduire le thème de l'économie sociale et rédiger un cahier sur une expérience originale d'un quartier qui a décidé de vivre l'économie de manière différente.

Les Solexiniens, quant à eux, ont décidé de produire un CD-rom sur leur expérience avec le Réseau Capacité Citoyenne pour ensuite le diffuser à tous les groupes du réseau. Cette manière originale de découvrir de nouveaux moyens de communication pourrait ensuite être mise au service du réseau.

Le 16 septembre, dans la salle du Conseil Communautaire, Hélène Verrièle et Anne Cordier restituent les travaux d'ateliers.



Une commande

d'une nouvelle nature

Pourtant cette fois, il ne s'agira plus de monter un projet conçu par des équipes assurant la coordination. Aujourd'hui, les habitants se sont clairement positionnés comme partenaires de la commande.

Les prolongements possibles de l'expérimentation engagée lors de l'élaboration des livrets et des journées de Dunkerque devront se projeter avec les participants et à partir de leurs attentes.

Cette revendication d'une large participation à la maîtrise d'ouvrage nous semble être le reflet d'une démarche de capacitation dans laquelle sont engagés la plupart des groupes qui ont participé à l'étude-action. Il ne s'agit pas seulement pour les groupes de s'impliquer sur le choix d'activités ou sur la définition des lignes d'actions stratégiques, mais aussi de choisir de continuer à se former, à se remettre en question par le regard des autres, à modifier son propre regard par la rencontre avec de nouvelles expériences, à être dans une dynamique de recherche de nouvelles démarches citoyennes en s'inspirant des initiatives des autres.

Bien sûr, il y aura toujours dans un réseau des initiés et des nouveaux, voire même des personnes et des groupes qui ne seront pas (encore) prêts à participer à toutes les activités proposées, mais cela aussi fait partie de la dynamique de la capacitation et de la vie du réseau. Toutefois, ces initiatives multiples nous montrent une position nouvelle des dispositifs de participation, et il nous paraît important de l'encourager, d'autant qu'elle s'inscrit dans les objectifs poursuivis par la plupart des groupes.

Après la restitution des trois ateliers, le groupe des habitants fera lui aussi une présentation de son travail particulier en salle du Conseil.



De notre point de vue, cette prise de position des groupes est essentielle et doit être soutenue. D'autre part, le thème de la "capacitation citoyenne" s'est imposé au cours de la démarche et représente un espace important, complémentaire aux actions spécifiques de formation, d'apprentissage ou de qualification.

La mise en œuvre d'activités en réseau requiert pourtant un travail d'animation spécifique. Il nous paraît important d'être à l'écoute des demandes, de les valoriser pour les rendre opératoires, de les diffuser, de mobiliser les moyens nécessaires pour les mettre en œuvre, de les suivre et de les évaluer de manière collective.

Si travailler sur des expériences de différents pays relevait du défi au départ de l'étude-action, les Rencontres de Dunkerque ont confirmé notre intuition que par le croisement d'expériences très différentes, la capacitation pourrait être plus effective et inciterait à de nouvelles actions citoyennes. Cette dimension internationale du réseau requiert également une préoccupation particulière.

Enfin, continuer à accumuler des savoir-faire, du savoir et des pratiques sur le thème de la capacitation constitue un autre défi du réseau pour ne pas se replier sur des échanges sans perspective.

◆◆◆

Le premier repas convivial du réseau sur le bateau à aube ancré dans le port de Dunkerque.



Rédaction du livret :

Patrick Bodart
Pierre Mahey

Contacts :

e-mail : periferia@skynet.be
Tél./Fax: (00)32/2 544 07 93

Patrick Bodart
45, rue de Hollande
B-1060 BRUXELLES

e-mail : arpenteurs@free.fr
Tél. : 33(0)4 76 53 19 29
Fax : 33(0)4 76 53 16 78

Pierre Mahey
9, place des Ecrins
38 600 Fontaine

Sommaire

Editorial	1
Préambule	5
La Capacitation Citoyenne, définitions	7
Les Rencontres de Dunkerque	13
De l'influence de l'expertise	19
La confiance	24
<hr/>	
1.1. Les publics	25
1.2. La suspicion	28
1.3. Le manque d'initiative	30
1.4. L'accueil	32
1.5. L'apprentissage du dialogue	33
1.6. Etre reconnu	35
1.7. Les différents partenaires	37
1.8. Des espaces ouverts	41
1.9. L'enthousiasme	43
1.10. Les règles de fonctionnement	44
1.11. Le statut des lieux de Capacitation Citoyenne	49

Les échelles de territoire et d'organisation sociale 52

- 2.1. La conscience du global, indispensable à la construction citoyenne 53
- 2.2. La mise en perspective 55
- 2.3. Le réseau, c'est la force, mais ça ne se décrète pas 57
- 2.4. Participation à deux vitesses 59

Transformation de la vie, transformation de l'action publique 61

- 3.1. La nécessaire transformation de la réalité quotidienne au Sud 62
- 3.2. Le besoin d'être reconnu dans l'organisation démocratique au Nord 64
- 3.3. Le projet, nécessaire prétexte pour participer 67

Ingénierie de la capacitation citoyenne, animation 69

- 4.1. De nouvelles compétences 71
- 4.2. Le pouvoir 75
démessuré de l'animateur
- 4.3. Nouvelles compétences,
nouvelles formations 76
- 4.4. Financements spécifiques ? 77
- 4.5. Des outils adaptés 78

Le Réseau Capacitation Citoyenne, un avenir à construire 79

- Ne pas s'arrêter là ! 80
- Une commande 82
d'une nouvelle nature
- Le rôle d'animation de réseau 84

L'équipe du réseau Capacitation Citoyenne :

AGUR (Agence d'Urbanisme
de la Région Flandres Dunkerque)
e-mail : com.agur@netinfo.fr
Tél. : 33(0)3 28 58 06 30

Jean Ysebaert
38, quai des Hollandais
59 140 Dunkerque
Fax : 33(0)3 28 59 04 27

arpenteurs
e-mail : arpenteurs@free.fr
Tél. : 33(0)4 76 53 19 29
Fax : 33(0)4 76 53 16 78

Pierre Mahey
9, place des Ecrins
38 600 Fontaine

AURG (Agence d'Urbanisme
de la Région Grenobloise)
e-mail : martine.toulotte@wanadoo.fr
Tél. : 33(0)4 76 28 86 00

Martine Toulotte
21, rue Lesdiguières
38 000 Grenoble
Fax : 33(0)4 76 28 86 12

CERPAC (Centre d'Etudes et de Recherches
Populaires pour l'Action Citoyenne)
Tél. : (00)22/18 37 12 10

Sidiki Abdoul Daff
e-mail : sidiki.daff@sentoos.n

Periferia
e-mail : periferia@skynet.be
Tél./Fax: (00)32/2 544 07 93

Patrick Bodart
45, rue de Hollande
B-1060 BRUXELLES

Conception graphique et réalisation : © « arpenteurs » 2000
Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.



Réseau Capacitation Citoyenne

Etude-Action pour la formation des habitants à la gestion urbaine et sociale de la ville

Financement de l'Etude-Action :

Délégation Interministérielle à la Ville, UNESCO, Région Nord-Pas-de-Calais, Communauté Urbaine de Dunkerque.

Financement de l'impression :

Région Nord-Pas-de-Calais, Communauté Urbaine de Dunkerque, Agence d'Urbanisme de la Région Flandres Dunkerque.

